

## COMITE DIRECTEUR DU 18 JUILLET 2020

### Salle du club de Narbonne à Mandirac

**Présents** : Brégal Josy (Par téléphone), Cabirol Jean Christophe, Espi Monique, Izart Christophe, Lebreuil Muriel, Mazières Bénédicte (par téléphone), Olivan Jean Charles, Poncelet Luc, Sabah Marie, Sigal Delphine, Smith Xavier, Tronel Claude (matin uniquement),

**Présidents des comités départementaux** : Denis Gaté, Jean Vincent Lubrano (matin uniquement)

**CTS** : Colard Michel, Julien Housset, François Meurillon

Absents : Ercolessi Delphine

Absents excusés : Bousquet Rémi, Delcassé Alexandre, Legeay Philippe, Lherm Jean Pierre, Lestrade Michel, Luseti Aude, Piton Henry

12 personnes présentes : Quorum atteint

#### 1. Validation du compte rendu

Monique Espi demande 3 modifications au compte rendu :

- COPIL « Coups de rame en Occitanie » du 9 juin à rajouter (date où l'annulation de la manifestation a été actée),
- Préciser : « Report de la manifestation à l'automne 2021 »
- La demande sur l'insertion des manifestations à destination des loisirs dans le calendrier porte sur « Toutes les manifestations » (et pas uniquement Ramons chez nos voisins).

Vote : Unanimité sous réserve des modifications demandées par Monique Espi

## 2. Actualités des commissions

### ✚ Commission sportive

- Avec la modification du calendrier international, nous n'aurons qu'une seule TDR de zone en novembre, celle de mars étant annulée
- **La réunion de zone** a eu lieu avec certains cadres (CTS et coordonnateur de zone) : Michel Colard en fait un retour :
  - **J14** : 2 championnats de ligue, un en Occitanie, un en Nouvelle Aquitaine. Pour l'Occitanie : 19 et 20 septembre à Almayrac, au conditionnel (COVID). L'avant programme se travaille au niveau de la commission sportive. Le responsable PPJ demande qu'une hiérarchie sur les J14 montant J15 soit établi au niveau de la ligue. Une sélection des meilleurs J14 sera proposée par les clubs pour courir en 1X lors de ce championnat d'Occitanie pour établir une hiérarchie. Tout sera mis en œuvre pour faire courir ces J14 dans toutes les embarcations d'où la proposition d'effectuer ces championnats sur 2 jours et permettre de mutualiser les équipages et embarcations (faire des compositions de huit de clubs différents). Cela permettra de faire de belles confrontations sur l'eau. Le président de ligue doit transmettre le contenu de l'épreuve au président de la commission sportive de la fédération les bateaux pour avoir les médailles et maillots
  - **Stage PPJ de zone à Toussaint** : en 2019, 48 jeunes ont été convoqués ; pour 2020, le même format est reconduit avec le même objectif, évaluation des performances. L'année passée, les effectifs ont difficilement été brassés. Par conséquent, les évaluations physiques se feront dans les clubs (et non plus lors de ce stage) ce qui permettra d'avoir un peu plus de temps pour travailler sur l'ensemble de l'effectif brassé (mélange des rameurs d'Occitanie et d'Aquitaine). Il est bien entendu que l'effectif sera 50/50 et différent à la marge en fonction des niveaux des rameurs. Lieu : Cazaubon. Reste à valider l'hébergement.
  - **Stage J18 à Toussaint : stage national décentralisé, en zone**. En 2019, un stage a été organisé sur Toulouse ; il serait reconduit sur 4 jours (lundi à jeudi). L'encadrement sera assuré par la zone (et non plus par l'encadrement national). L'objectif de ce stage est de pouvoir faire émerger les meilleurs potentiels de la zone. Effectif : 12 à 15 max.
  - **Week end à Bergerac (2WE)** : ces week-ends sont des week-ends zone. La finalité est toujours un peu floue. Néanmoins, cela permet de repérer des potentialités d'appairage. Il est vrai que nous avons peu d'évaluation avant ces WE. Pour cette année, il semble judicieux de programmer un regroupement sur 4 jours qui permet d'économiser sur les déplacements, et d'améliorer la qualité de travail et du suivi, encore plus pertinent dans le cadre de la constitution de paire. Un petit bémol financier, certes il n'y a qu'un seul déplacement mais il y aura 3 jours d'hébergement au lieu de 2.

Les lieux potentiels seraient : Cazaubon, Souston, Libourne. Avec la crise COVID, il semble difficile d'organiser ce stage à Bergre (chambres collectives). Même si Souston est supérieur en tarif à Cazaubon, avec le COVID en filigrane, Souston semble le plus approprié : grandes chambres avec 2 lits par chambre mais coût élevé. Le coordonnateur de zone doit demander des devis.

- **Weekend PPJ** : pas de changement (CREPS Toulouse)

- **Manifestations sportives**

TDR

De part l'évolution du calendrier national cette année, la TDR de zone se fera à Ste Livrade (et pas Moissac) au mois de novembre pour les meilleurs  
Une TDR sera organisée en ligue par secteur : Une TDR à St Gilles ou Carnon côté EST, une TDR côté OUEST à Grisolles ou Moissac

Il faudra statuer sur les J14 : possibilité de les faire courir à Moissac ou Grisolles (côté ouest)

Régates :

Libourne : 8 et 9 mai,

En ce fiant au calendrier de l'année dernière, la régata de Cazaubon serait le 22 et 23 mai, jour des championnats de France d'aviron de mer. Faut il maintenir le calendrier dans l'état ?

A étudier : l'idée serait de faire une régata de 3 jours au mois d'avril (17-18 avril) qui sera « à valoriser ». Cette régata permettrait le premier jour d'effectuer le match des ligues, et ensuite proposer une régata complète sur 2 jours. Avant de se lancer dans le projet, il faudra que la commission sportive se prononce, et bien sûr en parler avec le club de Cazaubon ainsi que la municipalité.

Pour les **autres dates du calendrier fédéral**, elles sont connues :

- Championnat de zone : 27-28 février 2021
- Championnat de France BC : 12-14 mars 2021 à Cazaubon
- Championnat de France longue distance : 2-4 avril 2021 à Mâcon
- Coupe de France des régions 1 et 2 mai 2021 à Mantes
- Championnats de France UNSS et FFSU : 14 - 16 mai au Creusot
- Championnats de France Mer : 21-22 mai au Cap d'Agde
- Championnats de France Sprint, Crit. Handi, BL J18 : 5-6 juin à Vichy
- Championnats de zone BL : 12-13 juin
- Championnat de France Masters : 18-20 juin 2021 à Mâcon
- Championnat de France de Beach Rowing à Marseille 26 et 27 juin
- Championnats national J14 : 26-27 juin à Gérardmer

- Championnats de France J16, U23 et sélection J18 : 2-4 juillet à Libourne
- Championnat de France séniors BL 18 et 19 septembre à Mantes

Les stages ont été repositionnés en conséquence

Pour le format du calendrier : un onglet par catégorie sera proposé (mer, loisirs, rivière, BF)

Il sera disponible format excel sur le site (et non PDF), les clubs pourront le télécharger et le modifier

**Attributions des opens indoor** en ligue organisés en secteur :

2 réponses : Sète et Villemur qui se voient donc validés.

Pour Sète, Julien Housset ne doit pas être identifié dans le comité d'organisation.

**Rappel** : Il faut que les personnes soient licenciées (I, IE, U ou A), les 2 programmes seront harmonisés. Les numéros des licences devront être mentionnés sur le programme qui sera diffusé.

Sur l'attribution des titres de champions de ligue : il est proposé de les décerner par demi-journée

**Organisation des championnats d'Occitanie J14 à Almayrac :**

Jean Christophe et Emmanuel ont travaillé sur le programme. Ils proposent un début des courses le samedi à 12H et une fin le dimanche à 16h30.

Les manches des meilleurs 1xJ14 « septembre 2020 » se dérouleront en 1ere courses à 13 heures. Réunion des délégués à 11h30.

Il est ensuite proposé de réaliser des blocs de courses de bateaux qui ont la même vitesse : course en double puis 4x.

Il est décidé d'affiner cette réflexion lors d'une commission sportive spécifique.

 Commission finance

**Emploi** : Marie Sabah rappelle le contexte, les 4 candidats ont été reçus. Le classement est unanime.

Luc informe le comité directeur qu'une candidature a été faite hors délai, profil qu'il souhaitait voir, d'où l'envoi du CV. Toutefois, des candidats ont répondu dans les délais et une personne est sortie du lot.

Claude Tronel intervient et se demande ce que l'on recherche pour cet emploi. A son avis le calendrier est purement administratif. Il lui est rappelé qu'il y avait une fiche de poste avec un délai pour les réponses : le cadre est fixé. Des personnes ont postulé dans les temps, ces personnes ont des profils différents certes mais elles ont été

reçues et l'un des profils a fait l'unanimité, il n'y a donc pas de raison de revenir sur ce point.

Luc présente le classement du jury de recrutement au comité directeur.

### **Vote**

Il est proposé le recrutement de Nicolas Finez au poste de TSR de la ligue.

Nicolas Finez est DES JEPS Performance sportive aviron et souhaite aujourd'hui orienter sa carrière vers des missions de développement, ce qui est en parfaite adéquation avec le profil recherché par la ligue.

1 abstention : Claude Tronel

### **ANS :**

Les propositions de la FFA ont été faites, les réponses définitives sont attendues courant juillet

 Aviron de mer

Julien Housset :

**Point littoral 21 :** En raison du contexte COVID, la préfecture maritime reporte les décisions à septembret, la région se désengage pour 2020 et reporte son action pour 2021. Il faut refaire un budget à 62500 €, mais rien n'est encore attribué.

Le projet de développement existe, il faudra le revoir à la marge, mais il doit être mis en action avec les moyens que nous aurons.

Michel Colard : il est important de développer ce secteur et travailler rapidement à un Pôle régional Mer

Julien Housset : cela peut devenir la vitrine, il y a une vraie opportunité

Formations Mer : Julien propose de mettre en place une formation initiateur aviron de mer à la Grande Motte et à Sète (ACBT) à la fin de l'été. Pour la Grande Motte, il s'est rapproché du salarié du club et attend sa confirmation ainsi que les modalités de mise à disposition par le club de ce salarié.

Formation et sensibilisation aux brevets de rameur Mer dans l'Aude et les Pyrénées Orientales.

**Une note sur la sécurité et les équipements en mer a été mise à jour et sera diffusée aux clubs**

## ✚ Formations (Julien Housset)

### Grosse réforme de la formation fédérale :

Réforme initiateur :

- Un tronc commun qui se passera en ligne sur la plateforme FFA (connaissances communes à tous les encadrants)
- Une fois la partie tronc commun validée, il faudra s'inscrire à un module à choisir :
  - initiateur aviron de mer,
  - initiateur aviron de rivière,
  - initiateur indoor,
  - banc fixe.
- Tous les initiateurs devront effectuer en formation : 4 demi-journées de pratique, la théorie ayant été validée via le tronc commun. Cela va demander une modification de l'organisation de cette formation

La question se pose sur le coût des formations et du financement du TSR de la ligue. Une formation ne doit pas forcément être gratuite. Néanmoins les clubs financent déjà une partie du TSR au travers des cotisations. Il faudra montrer aux clubs le coût réel de la mise à disposition du TSR, et ne faire payer qu'une petite partie pour couvrir les frais pédagogiques. Ce point devra être approfondi et discuté avec les comités départementaux pour harmoniser la formation en Occitanie.

Formations arbitres (informations de Josy) : les formations « mer » sont indépendantes des formations rivière, elles sont organisées par module (poste d'arbitrage). Chaque arbitre peut rester sur un seul domaine (rivière ou mer). Il peut aussi accéder au 2<sup>ème</sup> domaine, dans ce cas il y aura une formation complémentaire plus rapide (en particulier sur les modules arrivée et contrôle)

## ✚ Commission communication

Luc revient sur les 2 dernières visio de la commission, en présence de Paule Uchan, Rémi Bousquet, Delphine Sigal et de Jean Paul Ruiz. Le constat est fait que nous manquons de structuration, peu de personnes s'emparent des divers sujets. L'idée est de travailler sur des newsletters sur un format qui reste à définir (plateforme ? laquelle ? externalisation à une entreprise spécialisée ?). Un devis a été demandé à Divergentes Communication (pas de retours à ce jour).

Travail sur un kit de communication à destination des collectivités pour la rentrée, basé sur les valeurs (et non sur des photos d'athlètes) des jeunes, envie de vivre une

aventure humaine. Concept qui pourra être personnalisé avec le logo du club (participation 10€)

Christophe Izart mentionne la communication de la FFA au sujet d'AssoConnect (un webinaire est proposé le 20 juillet à 18h00). Il semble possible de proposer des newsletters.

Les clubs présents mentionnent d'autres solutions pour les adhésions en ligne : gestasso (Beaucaire), Helloasso (AT).

Un plan de communication est en cours, il permettra de planifier les choses et de définir un budget pour chacune des actions

Luc rappelle également que les clubs doivent faire remonter les informations sur leurs activités, leurs clubs ...cela permettrait une valorisation à l'échelle régionale

Comité de relecture de la newsletter : Marie Sabah – Josy Brégal

### 3. Les comités départementaux

Luc remercie Denis et Jean Vincent pour leur présence.

Il faut que l'on arrive à travailler de concert et avoir les retours sur leurs difficultés, leurs besoins et pouvoir ajuster.

Luc propose de se réunir en visio courant de l'été.

Les sujets abordés : l'ANS doit être correctement complété, en adéquation avec une politique régionale, leurs attentes, etc ...

### 4. Assemblées générales électorales

L'AG électorale FFA est le 5 décembre 2020, sauf information contradictoire à venir.

Au niveau de la ligue : nous ne sommes pas obligés d'effectuer nos élections avant celle de la FFA : le comité directeur a été élu pour 4 ans, nous pourrions attendre jusqu'à fin 2021.

Luc propose de faire l'AG électorale au mois de février 2021.

Côté FFA, l'encadrement technique est fixé par olympiade jusqu'aux JO (par le ministère), le comité directeur peut changer avant les JO, d'où l'AG maintenue au 5/12/2020.

La proposition de Luc est adoptée : cela évite de faire 2 AG (une électorale – avant celle de la FFA- et une ordinaire après la clôture des comptes au mois de février)

Les comités départementaux : élus pour 4 ans, les AG doivent donc se tenir en octobre ou novembre.

Pour les clubs, c'est leur statut qui prime. Toutefois, il va falloir travailler sur des statuts « types » afin de fixer un cadre et des contenus, cela ne sert à rien d'avoir des statuts vides qui ne permettent pas de statuer en cas de soucis ou de « cas tordus ». Il faut également que ces documents soient signés et déclarés en préfecture.

## 5. La journée clubs du 13 septembre

Programme de la journée du 13 septembre :

- Présentation du calendrier sportif
- Réflexions sur le positionnement des clubs au sein du système associatif : *quelles compétences, reconnaissance, appartenance ? qu'est ce qui nous motive ? qu'est ce qu'il apporte aux bénévoles ? Comment gérer les bénévoles ? La ligue a des idées, mais est ce que les idées de la ligue sont celles des clubs ? La ligue pourra ainsi aider les clubs sur un socle club. Qu'est-ce que les clubs attendent ?*

Titre : La place du bénévolat dans le développement du club

Lieu : Demander les disponibilités des salles à demander à Castelnaudary, La Grande Motte ou Villemur

Luc contacte à Cédric Berrest pour sa participation à la réunion

## 6. Questions diverses

- Championnat de ligue Banc Fixe au Barcarès le 19 septembre